

MEULEMEESTER (DE) (*Adolphe-Jean-Marie-Ghislain*) (*écuyer*), Lieutenant général honoraire, vice-gouverneur général honoraire du Congo belge (*Gand*, 28.3.1870 - *Bruxelles* 10.5.1944).

Après les études qu'il fit chez les Frères des Ecoles chrétiennes à l'Institut St-Amand (*Gand*), puis au Collège des Jésuites à *Bruxelles* et au Collège des Josphites à *Louvain*, Adolphe de Meulemeester signe le 4 mai 1885 un engagement comme volontaire à l'armée et rejoint l'Ecole militaire des Carabiniers à *Wavre*. En 1889 il se présente à l'Ecole militaire et est reçu onzième aux armes simples de la 40^e promotion.

Classé parmi les premiers de sa promotion et désigné pour le 12^e de ligne, il est versé sur sa demande, le 29 décembre 1893, au 1^{er} régiment de ligne à *Gand*.

Mais la vie de garnison n'apaise pas sa soif d'action. Le 6 novembre 1895 il s'embarque à *Anvers* à bord du *Léopoldville*. Successivement comme lieutenant et capitaine, il commande au cours de son premier terme la Compagnie de la Force publique du district des *Bangala* à *Nouvelle-Anvers*.

Rentré malade le 22 janvier 1899, il repart le 11 novembre de la même année avec le grade de capitaine-commandant. Pendant ce second terme il se voit confier la mission délicate de pacifier les populations anthropophages *Budja* et contribue avec succès au rétablissement de l'ordre dans le district de la *Mongala*.

Atteint d'hématurie, il rejoint le *Bas-Congo*; il prend le commandement du district des *Cataractes* et construit une route de 21 km reliant *Tumba* à *Kitobola* (*Songololo-Luozu*).

Au cours de son troisième terme, du 31 mai 1903 au 27 mars 1906, il assure en qualité de commissaire de district de 1^{re} classe, puis de commissaire général (13 novembre 1904), la direction du district de la province Orientale; un nouveau séjour l'occupe aux mêmes fonctions du 5 août 1907 au 3 avril 1910.

Promu inspecteur d'Etat le 12 janvier 1911, il est désigné pour assurer l'inspection permanente des districts de *Stanleyville*, de l'*Uele* et de l'*Aruwimi* le 4 mars 1911; il est ensuite envoyé pour la même mission aux districts du *Kasai-Sankuru* (1914-1915).

Rentré en Belgique en 1915 dans l'intention de reprendre du service dans l'armée de son pays en guerre, il obéit aux ordres supérieurs qui l'envoient à *Elisabethville* pour assurer (1915-1917) l'intérim du gouvernement de la province du *Katanga* en l'absence du général *Tombeur* retenu par les opérations de l'Est africain.

Le 5 août 1917 il est promu au rang de vice-gouverneur général et envoyé en cette qualité à *Stanleyville*. A ce moment l'ancien « district de la province Orientale » s'était agrandi du Haut- et du Bas-Uele et de l'*Aruwimi*. (1)

Il y fera, au cours de trois séjours de 1917 à 1926, une carrière au cours de laquelle il devait particulièrement se distinguer. Il devait donner à la province Orientale le meilleur de lui-même; il en a fait sa chose, la représentation de ce que peut une intelligence vive servie par une volonté persévérante, par des qualités d'organisation incomparables, attentives à tout ce qui peut servir ses desseins, poussées jusqu'au souci des détails sans jamais perdre du vue l'essentiel.

Il faut avoir vécu avec lui les difficultés qui se sont dressées sur sa route pour apprécier ce que fut son rôle dans tous les domaines qu'il aborda en véritable pionnier.

(1) Pour l'information des générations actuelles il n'est peut-être pas inutile de rappeler que jusqu'en 1933 la province Orientale englobait le *Kivu* et le *Maniema*.

Les obstacles ont été aplanis; l'œuvre n'est plus discutée, elle a presque atteint l'anonymat, cette consécration finale du succès. Celui qui en a pris l'initiative est trop méconnu.

C'est au gouverneur de Meulemeester que sont dus la conception âprement contestée et

le développement, avec des moyens chichement mesurés, du réseau routier qui, de la province Orientale, devait s'étendre et couvrir tout le territoire du Congo, mettant fin au portage, ce fléau dont les méfaits sont aussi trop souvent oubliés.

C'est à lui qu'est dû l'essor de la culture cotonnière qui, de la province Orientale encore, a gagné d'autres régions du Congo et fait actuellement leur prospérité.

Pour de Meulemeester, routes et coton formaient les deux volets d'un diptique conçu à l'origine pour assurer aux populations de l'*Uele*, alors déshéritées, la possibilité de trouver des ressources dans une culture familiale qui maintenait leurs attaches traditionnelles avec le sol.

C'est dans la province Orientale que sont nés aussi les premiers tribunaux indigènes, les premiers conseils de chefferies et de secteurs, les caisses des circonscriptions indigènes qui devaient ensuite trouver leur consécration dans les décrets de 1926 et de 1933 et, en essayant à travers le Congo, généraliser ces institutions qui, pour la première fois, associaient d'une manière effective les natis à la gestion de leurs propres affaires et dont le développement est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités qu'elles contenaient en germe.

C'est dans la province Orientale que sont apparus les premiers dispensaires ruraux, destinés à faire sortir l'assistance médicale de centres européens pour la porter au sein des communautés africaines.

Dans le domaine de l'enseignement primaire ou professionnel, à côté des grands groupes scolaires dont il suivait avec attention le développement, combien d'initiatives, d'expériences (ateliers d'apprentissage, cours du soir) toujours inspirés du même attachement pour les indigènes, du même souci de leur relèvement.

L'imagination de Meulemeester, en perpétuel mouvement, était prompte à corriger ses propres excès; assez riche pour se passer d'emprunts, elle était néanmoins prompte à saisir, dans les idées qui passaient à sa portée, ce qui pouvait la servir, et à en tirer un parti insoupçonné.

Il se créait entre lui et son entourage, dans son équipe, malgré ses bourrades tempérées d'humour, cet unisson, cette entente étroite dans laquelle chacun ne cherchait plus à discerner ce qui lui appartenait en propre, assurant ainsi la cohésion et la constance du programme, de telle façon que pour l'intérimaire ou le successeur, une rupture de continuité eût été un reniement.

Mais par où il était incomparable, c'est par cette persévérance, cette ténacité dans la poursuite de ses desseins à travers vents et marées, par des voies découvertes et parfois détournées, car il était sans dissimulation mais non pas sans finesse. C'est dans cette ardeur dans la lutte, ce mépris des routines que ses collaborateurs, ses élèves, devaient puiser une inoubliable leçon d'énergie et une constante inspiration.

Cette formation donnait au corps des fonctionnaires de la province Orientale sa physiologie particulière qui frappait les visiteurs les moins avertis. Elle créait entre eux cet esprit d'équipe sans lequel rien de grand ne se fait à la Colonie ni ailleurs, cette unité de dessein, de direction et de doctrine qui assure à l'effort commun une efficacité dépassant de loin la somme des efforts individuels.

Exigeant pour les autres, de Meulemeester l'était tout autant pour lui-même. Levé dès l'aube, il parcourait les chantiers, les ateliers, les services, avant de gagner son bureau où se succédaient pendant le reste de la journée les « rapports » et les audiences. Et dès qu'il le pouvait, il prenait la brousse pour de fructueuses et souvent longues randonnées qui lui donnaient la double satisfaction de vivre au milieu des indigènes et d'aller sur place « animer » bien plus que contrôler ou inspecter l'exécution des programmes. Aussi était-il fondé à vouloir que ses fonctionnaires suivissent son exemple. « N'aime pas voyager » était de sa

part une condamnation sans appel; de Meulemeester avait appris que rien ne remplace le contact direct; que pour étudier et résoudre les problèmes il n'est rien de tel que d'êtreindre la vivante réalité.

Son abord rugueux, de Meulemeester le devait peut-être, à l'origine, à une défense instinctive contre un fond de timidité. Lorsque l'assurance lui fut venue avec la maturité et le succès, cette rudesse s'est tempérée de bonhomie. La même brusquerie accompagnait d'ailleurs le témoignage de sa satisfaction et recouvrait ses fréquents accès de bonté.

Il avait acquis la connaissance des hommes et savait les conduire; il savait en discerner les qualités et les aptitudes comme les défauts et les faiblesses, les mettre à la place où ils seraient le mieux à même de servir; il en tirait le maximum de rendement.

Il avait le sens de l'autorité et de la discipline, cette discipline à laquelle il avait dû lui-même se plier. Il avait une haute idée de la dignité de sa fonction et de la primauté de l'Etat dans une société non pas fonctionnarisée mais associant dans une synthèse harmonieuse toutes les activités; toutes étaient l'objet de sa sollicitude, car il savait qu'il n'était pas de trop de tous les efforts conjugués pour atteindre l'objectif commun.

Il avait le goût de l'initiative et du risque; il aimait et encourageait chez les autres la soif des responsabilités. Il méprisait et bousculait la routine, la paperasserie, le recours au « parapluie ». Rien de médiocre, de mesquin ne trouvait grâce à ses yeux; rien ne comptait que l'œuvre à accomplir. Il aimait son pays; il aimait le servir là où il lui était apparu qu'il pourrait le faire le mieux, avec le plus d'efficacité, au Congo. Il avait le sens de la grandeur...

C'est dans la poursuite de ces activités si variées, dans l'établissement de leurs programmes, que de Meulemeester s'est montré profondément humain, qu'il a pu traduire dans la réalité, avec le sens pratique qui le caractérise, sa profonde sympathie pour ces Africains qu'il connaissait si bien.

Le roi *Adolphe*: cette couronne qu'il avait conquise lorsqu'il était commissaire général du district de la province Orientale et dont il ne se défendait qu'en souriant, de Meulemeester ne la devait pas seulement à ce qu'on reconnaissait d'impérieux dans l'exercice de son commandement; despote peut-être, mais despote éclairé et bienveillant, récompensant les bons, redoutable aux méchants, dominé lui-même par ce sens de la justice qui pour le Noir est l'essentiel de la primauté morale de l'Européen.

Après un service effectif au Congo de 24 ans, 2 mois et 10 jours, *Adolphe de Meulemeester* mit fin à sa carrière le 22 juin 1926.

Au soir de sa vie, dans la semi-retraite où le poursuivait la nostalgie de l'action, il était resté « colonial » et suivait toujours avec le même intérêt, la même bienveillance, l'effort de ses cadets.

Un « Comité de Meulemeester » — qui s'est constitué à *Bruxelles* en 1948 — a ouvert une souscription qui a permis de remettre au Ministre des Colonies un médaillon de bronze à l'effigie du gouverneur *Adolphe de Meulemeester*, destiné à être placé sur un monument qui fut érigé dans un parc de *Stanleyville*, cette cité-jardin dont il aimait à faire les honneurs à ses visiteurs car, comme tout homme d'action, il aimait à bâtir et à planter.

Nous ignorons ce que ce monument est devenu dans la tourmente; mais de même qu'un Lesseps peut se passer de sa figuration en bronze à l'entrée du canal qui est son œuvre, le monument le plus digne de perpétuer la mémoire du gouverneur de Meulemeester, c'est lui-même qui l'a élevé: c'est la province Orientale telle qu'elle apparaissait il y a 18 mois à peine, telle qu'elle redeviendra au sortir de l'épreuve que lui ont imposée l'incapacité de quelques hommes et la fureur sanguinaire de quelques autres.

Une réplique de ce médaillon a été remise à l'Université coloniale d'*Anvers*. Le solde

des souscriptions, soit 470 000 francs, a été affecté à la péréquation des dotations des « Fondations Musirikanda » (1) que de Meulemeester créa en 1923 et 1927 et dont la répartition devrait, en une cérémonie annuelle, être le vivant témoignage de la sollicitude que le gouverneur de Meulemeester portait au relèvement matériel et moral des autochtones.

Distinctions honorifiques: grand officier de l'Ordre de la Couronne; grand officier de l'Ordre royal du Lion; commandeur de l'Ordre de Léopold; commandeur de l'Ordre de l'Etoile africaine; commandeur de l'Ordre de l'Etoile polaire; officier de l'Ordre de la Légion d'honneur; officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie; Croix de Guerre; Croix militaire de 1^{re} Classe; étoile de service en or à 7 raies; médailles de la campagne 1914-1918, de la victoire, commémorative des règnes de Léopold II et d'Albert I, des Vétérans coloniaux.

7 juillet 1961.

A. Moeller de Laddersous.

A. Moeller de Laddersous, le général de Meulemeester (*La Belgique Indépendante*, Londres, 3 août 1944). —

R. Godding, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, à la reconnaissance de la 26^e promotion (promotion gouverneur de Meulemeester) de l'Université coloniale d'Anvers, 27 oct. 1947.

A. Moeller de Laddersous, E. Bock, cérémonies et hommage à la mémoire du général Adolphe de Meulemeester, Bruxelles les 10 mai 1948, Stanleyville le 9 avril 1949 (Voir *Revue coloniale belge*, 1947, p. 707, 712 et 729). — P. Daye *L'Empire colonial belge*, Bruxelles 1923, 246, 310, 344, 345, 366, 367 et 394.